



## Règlement Chti'Roller «Run and Roll»

### Inscriptions:

*Licenciés des clubs:* Gratuit  
Inscription via Gescom.

*Non Licenciés:* Inscription 5€

- Présentation d'un certificat médical de moins de 3 mois précisant la pratique du sport en compétition.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Inscription via le formulaire : [Cliquez ICI](#)

### Déroulement des épreuves

*Matin:*

Epreuves de vitesse 100m roller et 100m course à pieds sur des pistes en parallèle

*Après-midi:*

Course en ligne roller sur circuit de 200m qui enchaîne sur une course à pieds sur un circuit de 600m. L'arrivée se jugera sur la ligne d'arrivée de la course à pieds.

Classement sur le cumul de ces deux épreuves

1/ Préambule:

Tous les concurrents doivent se conformer au présent règlement de l'épreuve qu'ils acceptent sans réserve. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que ce soit.

Le règlement sportif fédéral course 2018 sera appliqué.

2/ Licences et certificats médicaux:

Si, pour la saison 2017/2018, vous n'êtes pas licenciés à la Fédération Française de Roller et Skateboard vous devrez impérativement présenter un certificat médical de moins de 3 mois de «Non contre-indication à la pratique du sport en compétition».

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.

En cas d'accident, le cédant et le repreneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.

3/ Courses, limites d'âge et catégories:



Les épreuves sont ouvertes aux enfants à partir de 6 ans U7, (soient nés en 2012 au minimum).

Chaque enfant doit maîtriser les deux disciplines de cette épreuve, à savoir la course à pieds, et le roller. Il doit être aussi capable d'enlever seul ses rollers et mettre ses baskets sans aide extérieure.

Toutefois, le classement se fera par catégorie.

#### 5/ Dossards

Une caution de 5€ par jeu de dossard vous sera demandée lors du retrait de ceux-ci (chèque à l'ordre de RILM). Pour récupérer votre caution, il faudra restituer le jeu de dossards à la fin de la course.

Chaque participant doit porter son dossard lisible bas du dos et sur côté cuisse côté arbitre fixé chacun avec 4 épingles (non fournies par l'organisation).

#### 6/ Passage transition roller – baskets, sécurité du parcours:

Le parcours devra être réalisé conformément aux directives de l'organisation (sens du parcours, balisage du parcours et nombre de tours pour chaque épreuve, zones de transition, modalités des transitions)

Dès que le départ de la course aura été donné, seuls les participants de l'épreuve en cours devront se trouver sur le circuit ou dans l'aire de transition.

#### 7/ Accès à l'aire de transition roller / baskets

Vous devrez être munis de votre dossard pour accéder à l'aire de transition.

Rappel : L'organisation n'est ni responsable des sacs (affaires personnelles) ni de leur contenu. Il appartient à chaque concurrent de prendre les dispositions nécessaires à la préservation de ses effets personnels.

#### 8/ Assistance

Il n'est en aucun cas permis de bénéficier d'une assistance pendant la course.

#### 9/ Matériel

Tous les types de rollers sont autorisés. Les roues de 125mm sont interdites. Le diamètre des roues ainsi que le port des protections devront respecter le règlement sportif fédéral en vigueur.

Toute personne ne portant pas son casque pendant les épreuves de roller sera immédiatement disqualifiée.

#### 10/ Récompenses

Pour les podiums, pas de grille financière.

Attention, l'absence du concurrent concerné par le podium lors de la remise des prix, entraîne la perte pure et simple de sa récompense.



Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sur le cumul des épreuves fond et vitesse.

Le meilleur temps au 100m roller et 100m course à pieds

#### 11/ Clôture des inscriptions

Les inscriptions seront closes le 23/06

#### 12/ Modifications, neutralisation, annulation:

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de conditions climatiques extrêmes, de problèmes sanitaires ou de toute autre circonstance, notamment celles mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire de départ ou d'arrivée, d'annuler ou de neutraliser la course sans que les concurrents, les partenaires et prestataires puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que ce soit.

#### 14/ Droit à l'image

Le concurrent autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître dans le cadre de sa participation à la Chti'Roller Run and roll, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.